

Protégeons-nous les uns les autres

Gardez votre masque durant toute la durée de la réunion

Restez assis à votre place

Gardez une distance de 1,5 mètres

Merci 😊

Réunion d'Information Préalable

Parc Pont-à-Celles/Les Bons
Villers

Présentée par
CLEF sc
Sertius

20/10/2020





Déroulé de la RIP

01. **Présentation du modérateur**
Bénédicte Robert (Peps communication)

pepscommunication



02. **Présentation du projet**
Fabienne Marchal (CLEF) &
Lionel Delchambre (CLEF)



CLEF

03. **Présentation du bureau
d'étude**
Gilles Delfosse (Sertius)

sertius

04. **Séance de questions/réponses**



Déroulé de la RIP

01.

Présentation du modérateur
Bénédicte Robert (Peps communication)

pepscommunication



02.

Présentation du projet
Fabienne Marchal (CLEF) &
Lionel Delchambre (CLEF)



CLEF

03.

Présentation du bureau d'étude
Gilles Delfosse (Sertius)

sertius

04.

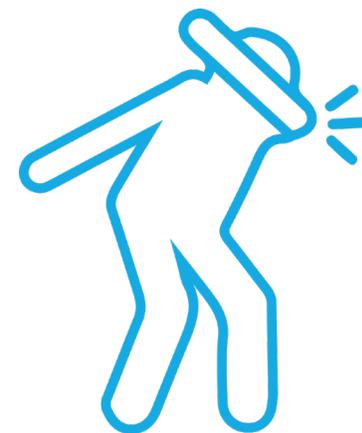
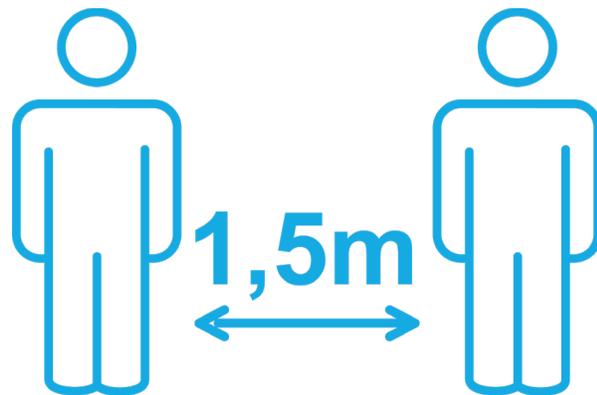
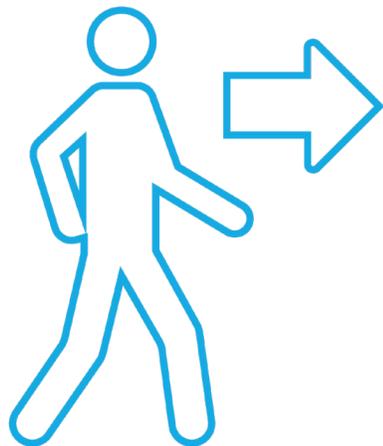
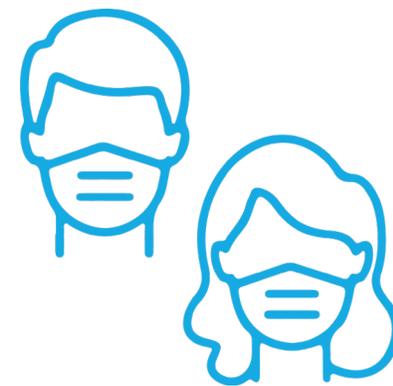
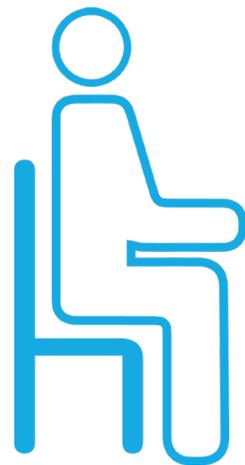
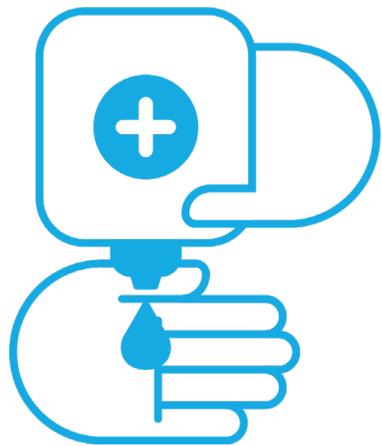
Séance de questions/réponses

Bénédicte ROBERT

Accompagnement des entreprises dans le cadre
de leur communication

Rue de la Jeunesse, n° 73 | B-4100 Seraing
Tel./Fax +32 (0)4 337 53 05 | Gsm + 32 (0) 476 76 15 52
benedicte@pepscommunication.be | www.pepscommunication.be

RESPECT DES MESURES COVID





Présidence de la réunion : Ville de Pont-à-Celles

➔ M. Pascal Tavier, Bourgmestre



Demandeur - CLEF

➔ Mme. Fabienne Marchal

➔ M. Lionel Delchambre

➔ M. Pascal Vermoeren



Bureau d'études

➔ M. Gilles Delfosse

→ Code du Développement Territorial – CoDT

→ Code de l'Environnement

Classe 1

→ Impact potentiel sur l'environnement

→ Réunion d'information préalable

→ Réalisation d'une étude
d'incidences sur
l'environnement

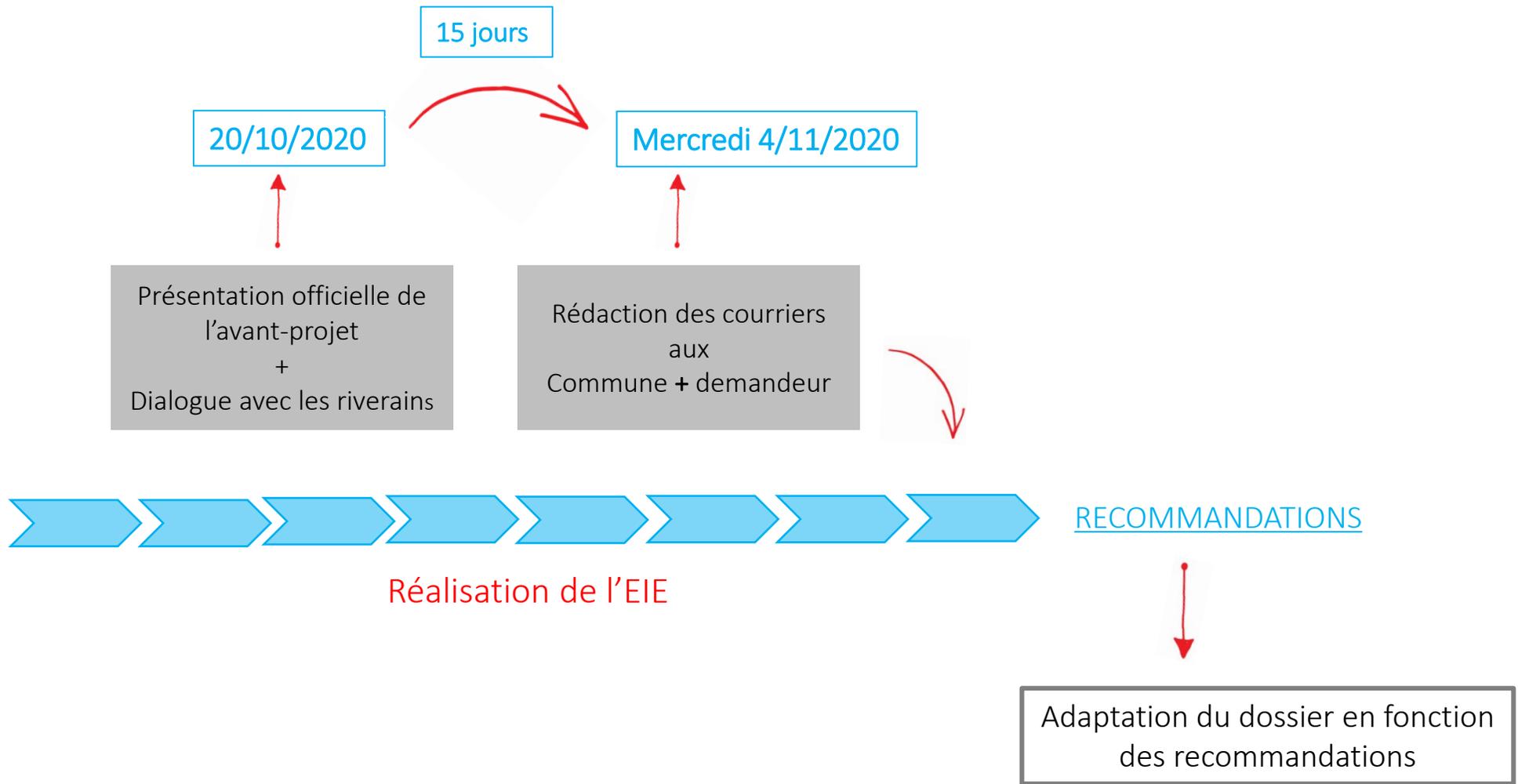
→ Auteur du projet

- Présente son avant projet officiellement
- Objet de l'Etude d'Incidences sur l'Environnement

→ Les citoyens

- Emettre leurs observations et suggestions concernant le projet
- Mettre en évidence les points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences
- Présenter des alternatives pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur

DEROULE DE LA PROCEDURE LEGALE



→ Jusqu'au mercredi 4 novembre 2020
compris envoyez vos remarques, suggestions et questions...



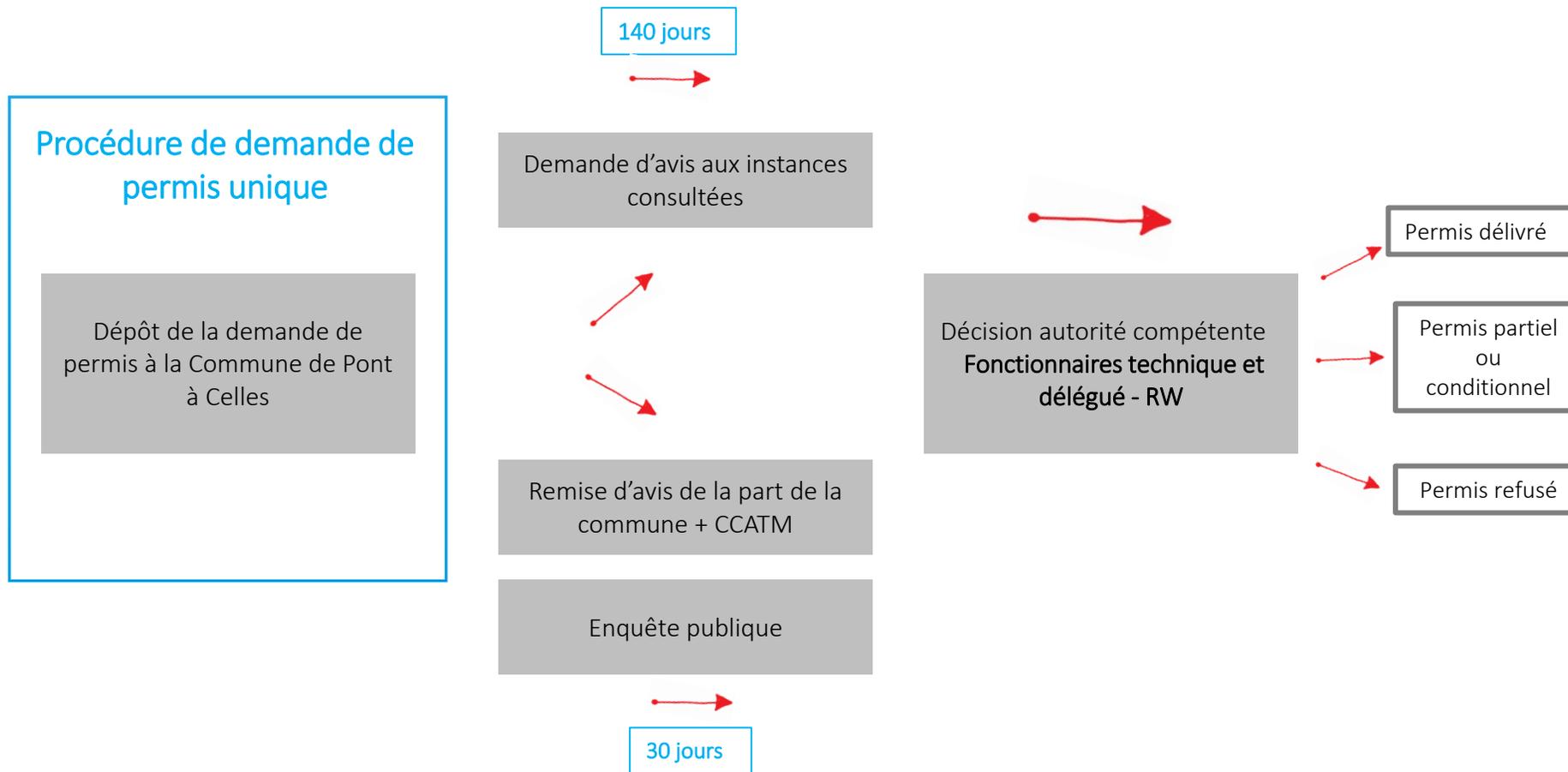
Courriers à envoyer à

Commune de Pont à Celles
Place communale n° 22
6230 Pont-à-Celles
cadredevie@pontacelles.be

Copie

CLEF
Lionel Delchambre
Rue de Barry, 20 – 7904 Pipaix
info@clef-scrl.be

DÉROULE DE LA PROCÉDURE LÉGALE



→ 19h30 – 20h30

→ Présentation du projet

→ Présentation du contenu d'une EIE par

→ 20h30 – 21h45

→ Questions – réponses

→ Conclusions et fin de la réunion



Déroulé de la RIP

01. **Présentation du modérateur**
Bénédicte Robert (Peps communication)

pepscommunication



02. **Présentation du projet**
Fabienne Marchal (CLEF) &
Lionel Delchambre (CLEF)



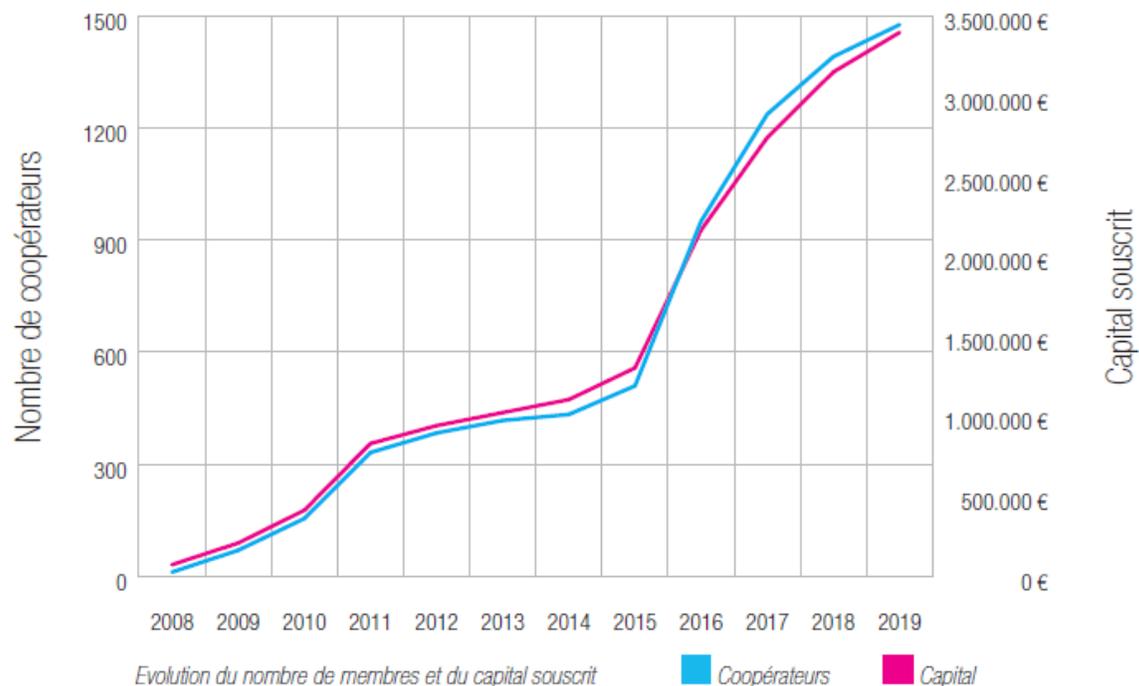
CLEF

03. **Présentation du bureau
d'étude**
Gilles Delfosse (Sertius)

sertius

04. **Séance de questions/réponses**

CLEF Coopérative citoyenne pour les Energies du Futur



Lionel Delchambre
Project Manager



Thomas Hubaux
Suivi et développement du projet Walvert Thuin



Pascal Vermoeren
Chargé de communication

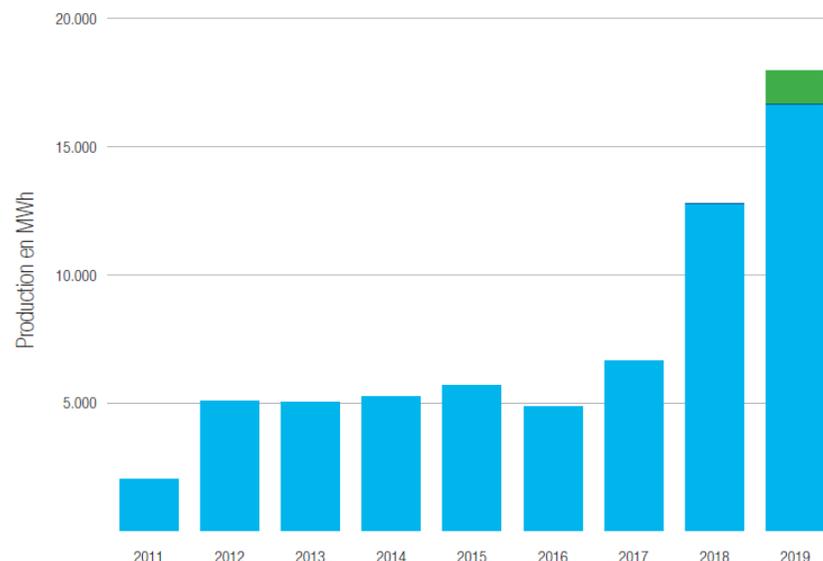


CLEF Coopérative citoyenne pour les Energies du Futur

Production d'énergie durable : éolien, photovoltaïque, biomasse et hydraulique.

Sensibilisation, formation et information. Promotion des énergies renouvelables. Communautés d'énergie.

Projets d'autoconsommation collective et de stockage d'électricité renouvelable via production d'hydrogène ou stockage dans des batteries.



1.535

coopérateurs au 21/09/2020
citoyens responsables, producteurs,
consommateurs et investisseurs

3.839.750 €

de capital au 21/09/2020

6,78 MW
installés

17 973 MWh
produits en 2019
de quoi fournir
5 125 ménages

Leuze-en-Hainaut

1 éolienne 100% citoyenne

Celles (Molenbaix)

1 éolienne 100% citoyenne

Frasnes-lez-Anvaing

22,5% d'une éolienne

Nivelles

15% du parc éolien

Thuin

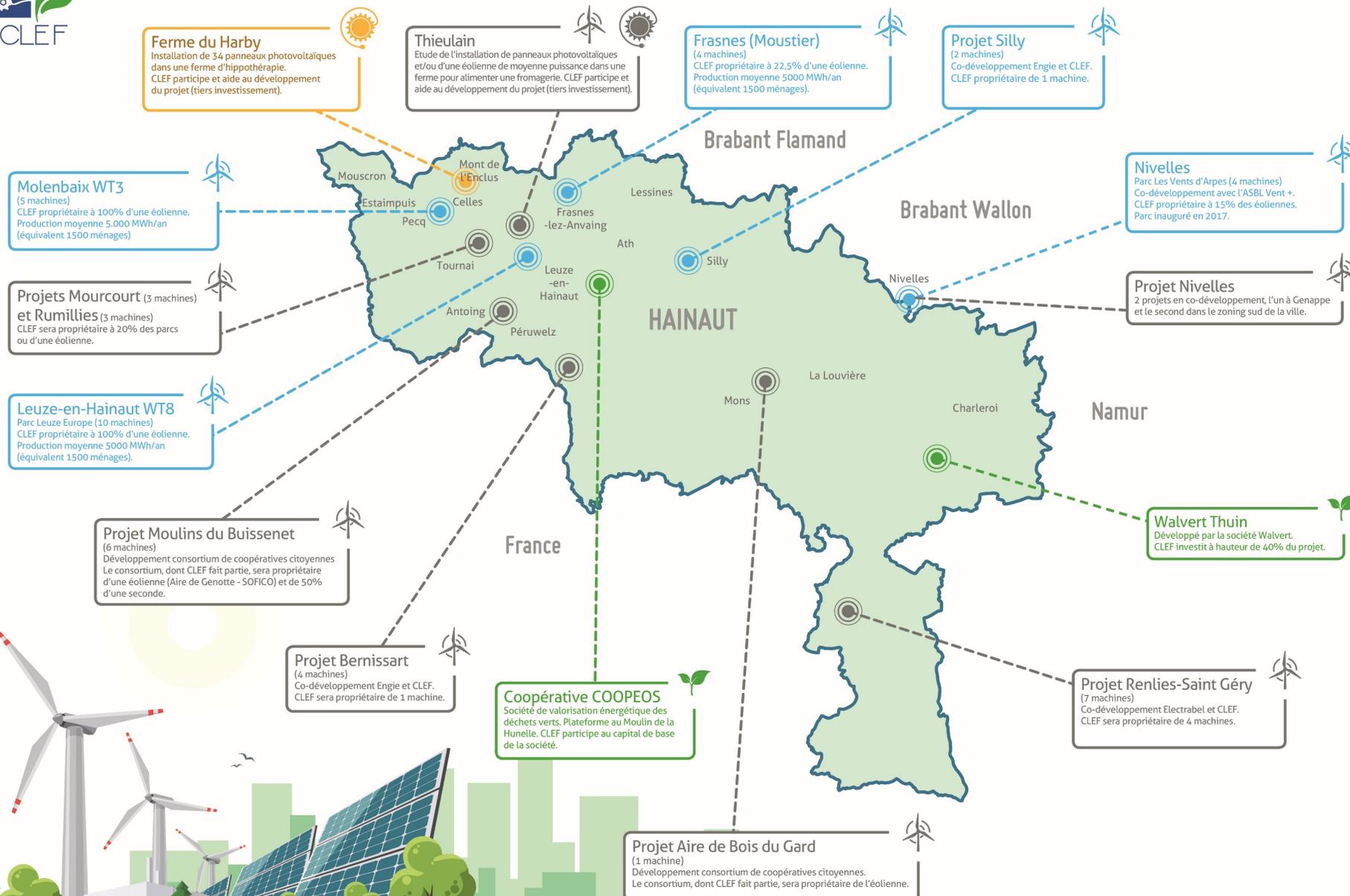
39,20% d'une centrale de biométhanisation

Mont-de-l'Enclus (Anseroeul)

34 panneaux photovoltaïques



PRODUCTION ET PROJETS



REScoop Wallonie

Avoir ensemble la maîtrise de l'énergie que nous consommons

Favoriser l'indépendance énergétique du pays et la relocalisation des profits

Promouvoir une économie solidaire et éthique

Partage de valeurs, élaboration de positions et représentation auprès du pouvoir politique

Projets en collaboration

Projets éoliens Sofico, projets hydrauliques

Cociter

CoopHub la plateforme des coopérateurs

Elicio et l'alliance « Energies Coopératives »

16

coopératives

12 000

coopérateurs

18 300 000 €

de souscription

29,55 MW

installés

25,57 MW

en construction/à construire

57 GWh

produits en 2019 (de quoi fournir 16 000 ménages)



REScoop Wallonie

Un fonctionnement participatif



- Adhésion ouverte à tous
- Gestion autonome par les citoyens
- Pas de recherche du profit personnel maximum (dividendes limités à 6 %)
- Affectation d'une part des bénéfices aux projets de la coopérative et à des projets locaux pour tous
- Décisions importantes prises en Assemblée Générale, 1 personne = 1 voix (pas de coopérateur dominant)
- Possibilité d'accès au CA pour tous les coopérateurs, avec les mêmes droits pour tous les administrateurs
- Coopération entre les coopératives.

Historique du projet



» Démarrage du projet éolien sur Pont-à-Celles/Les Bons Villers – Octobre 2019

Rencontre avec les Collèges communaux de Pont-à-Celles et de Les Bons Villers afin de leur présenter les grandes lignes du projet et de l'implantation envisagée, avant le démarrage de toute action sur les territoires communaux.

» Contacts avec les propriétaires et exploitants - Novembre 2019 à Août 2020

CLEF va à la rencontre des propriétaires et exploitants des terrains concernés par la zone d'implantation envisagée, afin de leur présenter le projet de parc éolien et récolter des conventions de concession de terrains. Simultanément, CLEF cherche à optimiser le potentiel éolien de la zone.

» RIP – 20 octobre 2020

Nous apprenons que Engie travaille sur un projet de parc situé à proximité du projet de CLEF et organise sa RIP le 21 octobre, soit le jour que nous avons également initialement choisi. Nous parvenons à changer in extremis notre date afin que les deux RIP n'aient pas lieu le même soir, mais que les citoyens aient une vue sur les deux projets pour faire part de leurs suggestions et remarques pour l'EIE.

Caractéristiques du projet

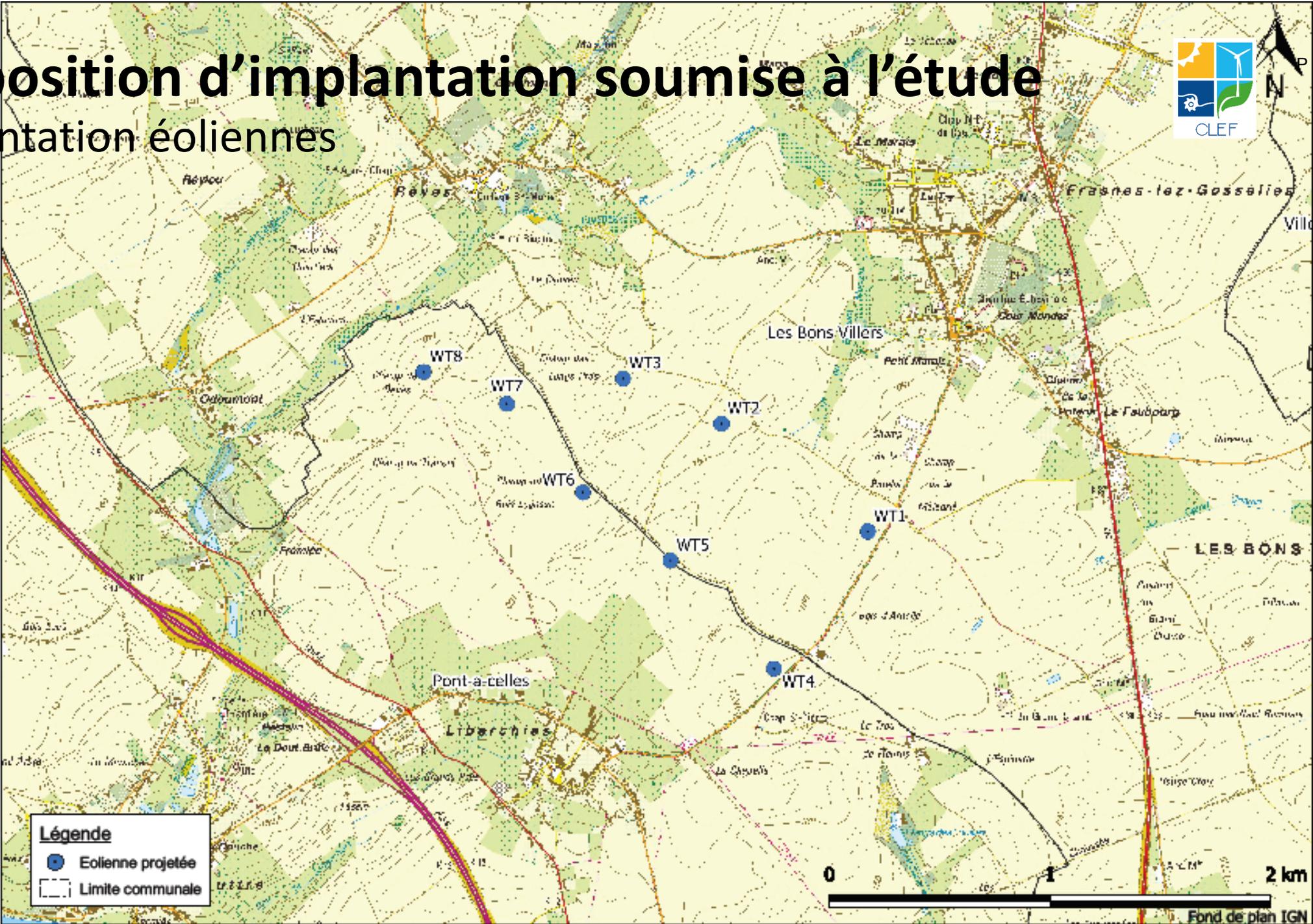


Province	Hainaut
Communes	Pont-à-Celles & Les Bons Villers
Implantation	Entre villages de Frasnes-lez-Gosselies, Rêves et Liberchies
Nombre d'éoliennes max.	8
Puissance max. du parc	45 MW
Hauteur totale	180m max.
Production estimée (an.)	101 000 MWh/an
Equivalent à la conso. annuelle d'environ	28 850 ménages wallons
Tonnes de CO ₂ économisées par an	43 194 t éq. CO₂
Tonnes de CO ₂ économisées sur 30 ans	1 295 840 t éq. CO₂



Proposition d'implantation soumise à l'étude

Implantation éoliennes



Légende

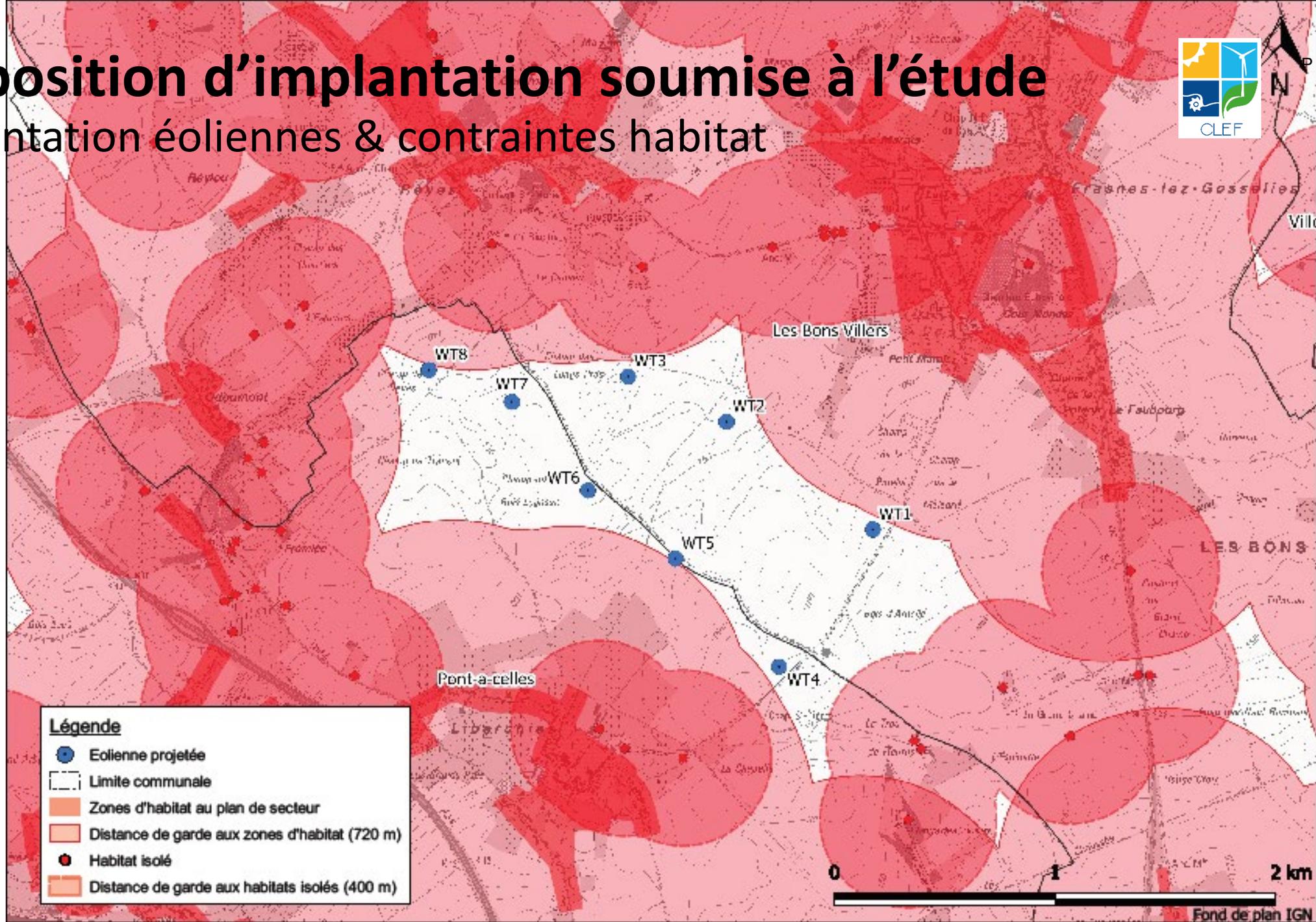
- Eolienne projetée
- - - Limite communale



Fond de plan IGN

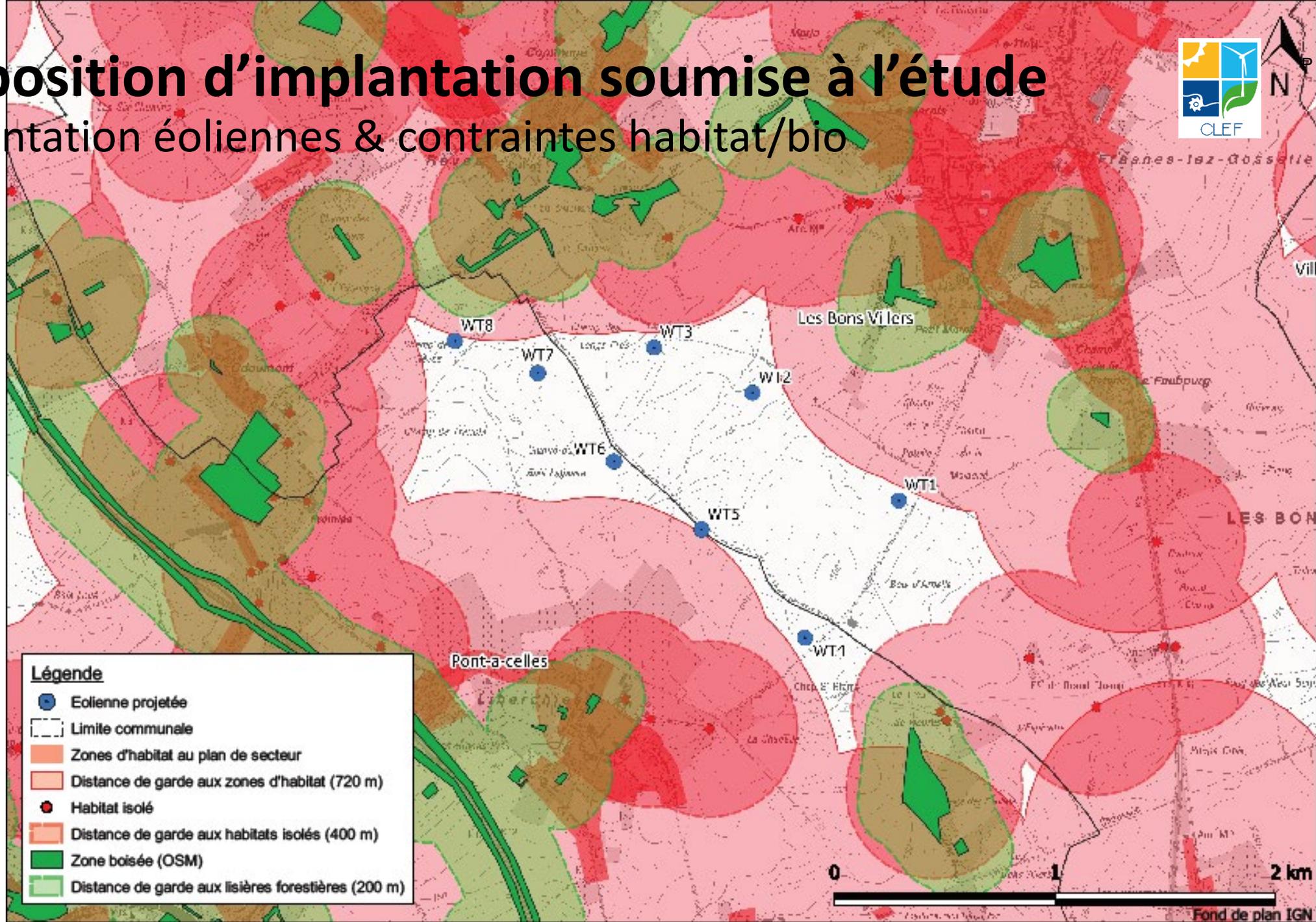
Proposition d'implantation soumise à l'étude

Implantation éoliennes & contraintes habitat



Proposition d'implantation soumise à l'étude

Implantation éoliennes & contraintes habitat/bio

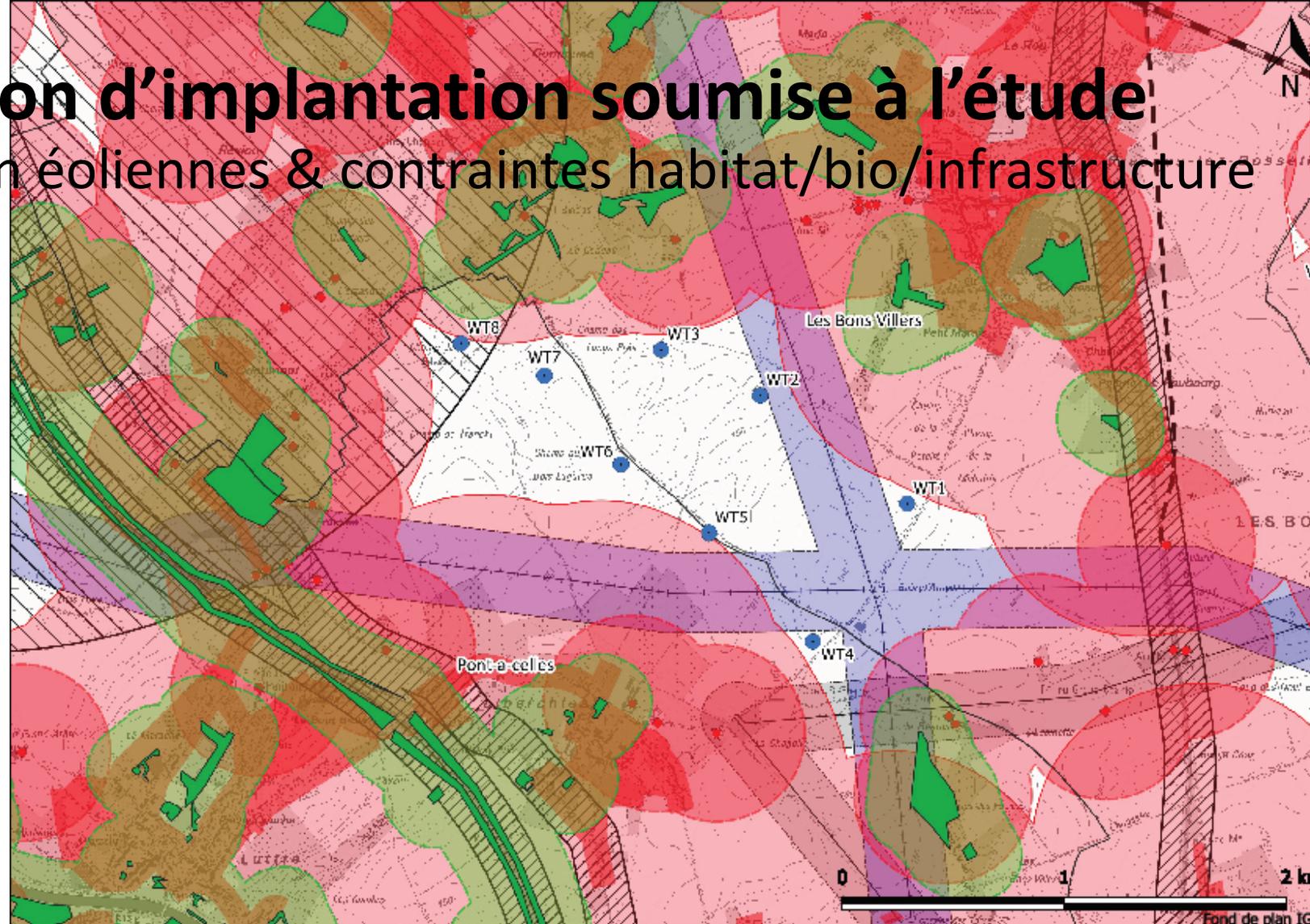


Légende

- Eolienne projetée
- Limite communale
- Zones d'habitat au plan de secteur
- Distance de garde aux zones d'habitat (720 m)
- Habitat isolé
- Distance de garde aux habitats isolés (400 m)
- Zone boisée (OSM)
- Distance de garde aux lisières forestières (200 m)

Proposition d'implantation soumise à l'étude

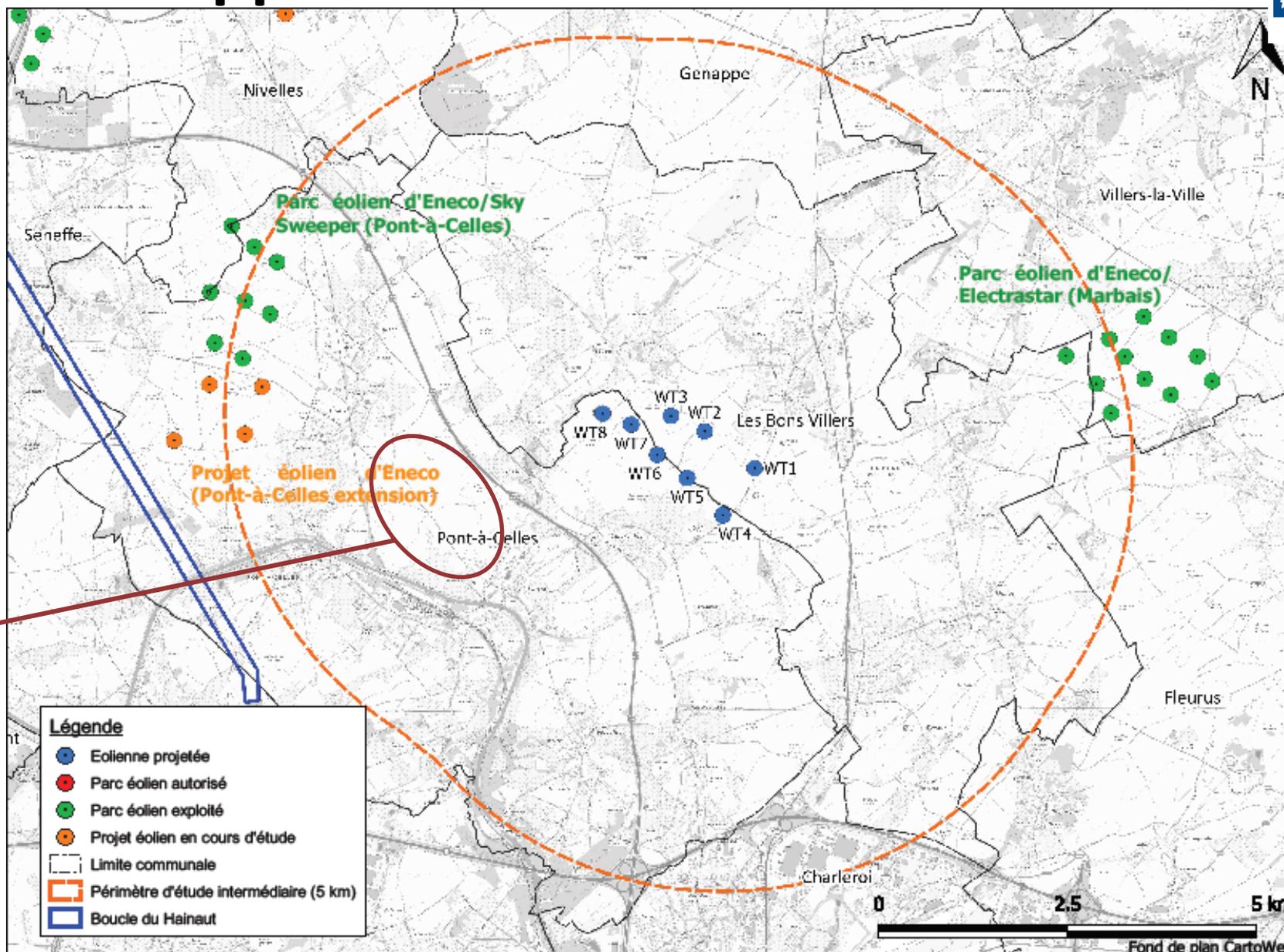
Implantation éoliennes & contraintes habitat/bio/infrastructure



Légende

- | | | |
|---|--|----------------------------|
| Eolienne projetée | Zone boisée (OSM) | Autoroute existante |
| Limite communale | Distance de garde aux lisières forestières (200 m) | Route de liaison en projet |
| Zones d'habitat au plan de secteur | Distance de garde aux aérodromes/ULModromes (2700 m) | Canalisations existantes |
| Distance de garde aux zones d'habitat (720 m) | Distance de garde aux routes principales (60 m) | Ligne existante |
| Habitat isolé | Distance de garde aux canalisations (180 m) | Ligne HT existante |
| Distance de garde aux habitats isolés (400 m) | Distance de garde aux lignes HT (150 m) | |

Parcs en développement dans la zone



Parc éolien Luttre Engie

Nous cherchons à intégrer les citoyens et acteurs publics dans les projets éoliens afin ...



- Qu'ils soient **acteurs de la transition énergétique** ;
- **Que leurs observations soient relayées** dans le développement de projet éolien ;
- Qu'un **retour financier soit garanti pour la commune** via une taxe, ou via un fonds « énergie » mis à disposition ;
- Qu'un **retour financier supplémentaire pour les communes** soit accessible via sa participation directe dans le financement du parc (si elles le souhaitent);
- Que **les citoyens puissent bénéficier d'un retour financier direct** via la participation à la coopérative énergétique citoyenne CLEF;
- Que les citoyens (et les communes si elles le souhaitent) puissent **consommer l'électricité qu'ils ont contribué à produire** (Cociter et Communautés d'Énergie/Autoconsommation collective).

Relais des observations des citoyens et acteurs publics dans le développement du projet éolien – initiatives complémentaires aux prescrits légaux

- CLEF invite les citoyens qui le souhaitent à **suivre le déroulement de l'étude des incidences sur l'environnement (EIE)**. Conditions : habiter (résidence principale) Pont-à-Celles ou Les Bons Villers, faire preuve de régularité dans les réunions qui seront organisées, y participer dans un esprit constructif ;
- Les autorités communales et les acteurs du territoire qui sont impactés, y sont également invités ;
- CLEF organisera un **atelier de présentation des résultats de l'EIE** avant l'introduction de la demande de permis unique.



POINT CLEF

+ accès au tarif
coopérateur
chez



250 €

Pour nous rejoindre

Pour une part,
investissement
maximum à
10 000 €/citoyen.

3 à 6%

Pour vous intéresser

De dividendes par an.

Utilisation des
bénéfices pour de
nouveaux outils de
production,
des projets à visée
pédagogique et le
développement de
COCITER.

Capital Ouvert

Pour que tout le
monde en profite

Ouvert à tous ! Vous
pouvez acheter des
parts pour vos
proches, famille ou
amis.

Exemple de projets éoliens (en exploitation)

Leuze Europe

Puissance de la machine CLEF 2,05 MW
Production (2019) 5107 MWh
Investissement de CLEF 250 k€ capital et 590 k€ prêt subordonnée
(complété par emprunt bancaire)

Molenbaix

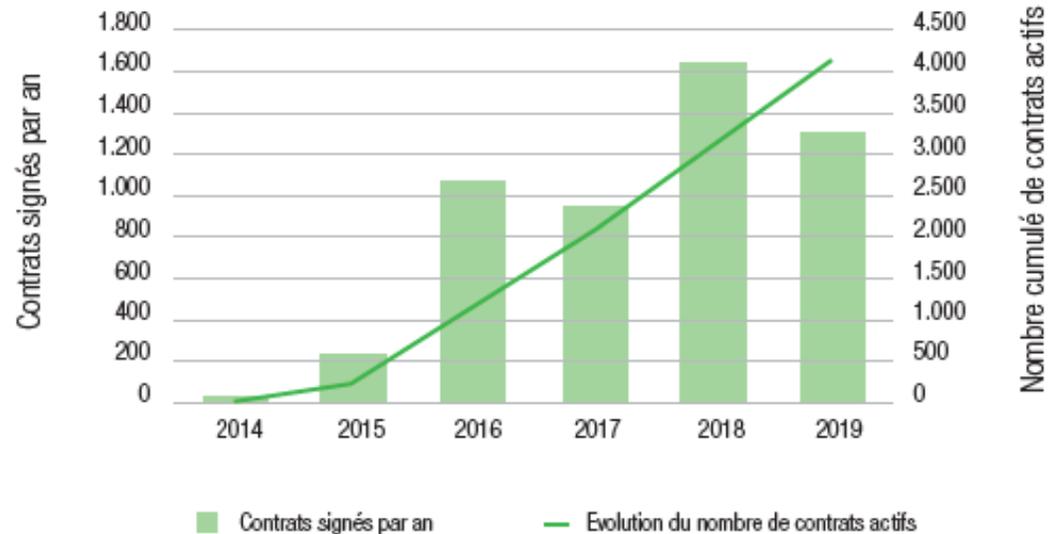
Puissance de la machine CLEF 2 MW
Production (2019) 5917 MWh
Investissement de CLEF 250 k€ capital et 750 k€ prêt subordonnée
(complété par emprunt bancaire)

COCITER, un fournisseur d'électricité 100% wallon, 100% citoyen, 100% vert

Cociter est une coopérative gérée par des citoyens, au profit des citoyens.
Ses missions sont à la fois sociales, énergétiques et durables.
La société couvre l'ensemble de la Wallonie.



NOMBRE DE CONTRATS ACTIFS AU 31/12/19 : 4.570



HesbEnergie

Vents du SUD.be

émissions zéro scrl

courant d'air

CLEF

CHAMPS D'ÉNERGIE

NOSSE MOULIN scrl fs

luceole scrl

Ferréole

Condroz Energies Citoyennes

EOLÉ-LIEN

BocagEn



COCITER

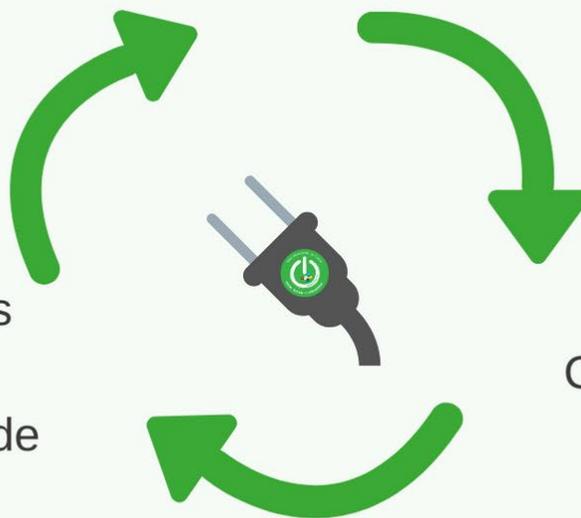
Comptoir Citoyen des Energies

et le circuit court de l'électricité.



Les coopératives associées vendent l'énergie qu'elles produisent à COCITER, leur coopérative commune.

Les citoyens investissent dans les coopératives agréées et sont co-proprétaires de l'outil de production.



COCITER fournit l'électricité produite à ses clients.



Parce que le circuit court, ce n'est pas (que) de la salade... 😊



20/20 au classement Greenpeace des fournisseurs d'électricité

Prix de l'économie sociale 2020

- Nous fournissons aujourd'hui 5500 ménages en Wallonie.
- Nous produisons assez pour fournir 16.000 clients.
- 13 coopératives citoyennes sont co-propriétaires de COCITER.
- En 2019-2020, W.Alter, la Fondation pour les Générations futures, les Cercles des Naturalistes de Belgique, Dynamo coop, Les Petits Producteurs, la Brasserie Coopérative Liégeoise et Paysans Artisans sont devenus, avec nous, co-propriétaires de COCITER.
- Notre électricité provient de :
 - Eoliennes : 15 MW pour 7 mâts
 - Photovoltaïque : 0,8 MW, bientôt 1 MW
 - Biométhanisation : 0,4 MW bientôt 0,8MW
 - Hydroélectricité : 4 MW en construction



Déroulé de la RIP

01. **Présentation du modérateur**
Bénédicte Robert (Peps communication)
02. **Présentation du projet**
Fabienne Marchal (CLEF) &
Lionel Delchambre (CLEF)
03. **Présentation du bureau d'étude**
Gilles Delfosse (Sertius)
04. **Séance de questions/réponses**

pepscommunication



CLEF

sertius

Etude d'Incidences sur l'Environnement

Projet de parc éolien à Pont-à-Celles

Réunion d'information préalable du public
20/10/2020

Gilles Delfosse

sertius

www.sertius.be



Expertise dans plusieurs domaines



Environnement
(EIE, ISO, etc.)



Sol
(Investigation et
assainissement)



Sécurité
(SEVESO, risques, etc.)



Juridique
(conseils, recours, etc.)

- ✓ **Actif dans les 3 régions de Belgique**
- ✓ **Agréé EIE et Sol en Région wallonne**

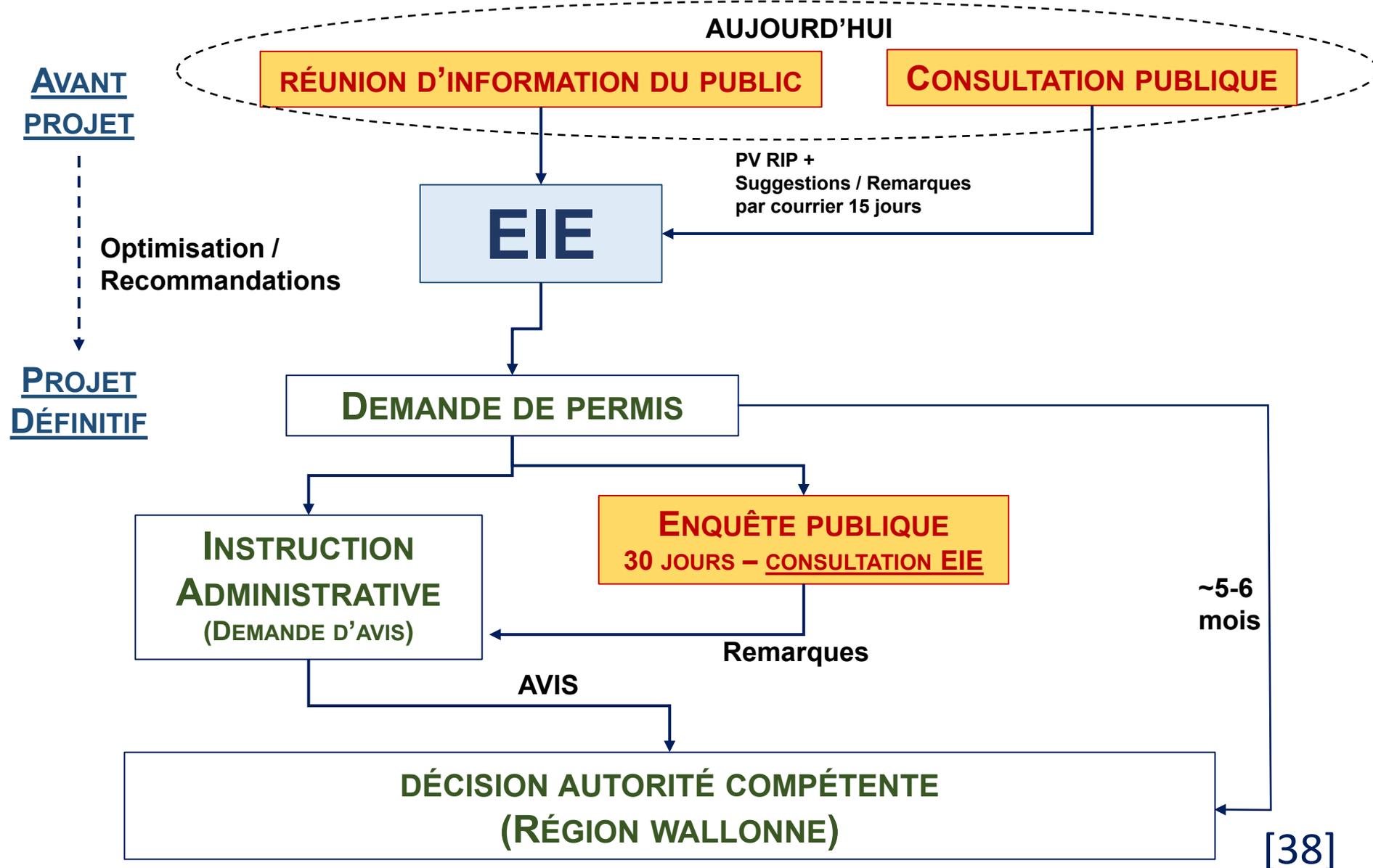
QU'EST-CE QU'UNE EIE?

- = Rapport d'expert indépendant joint à une demande de permis
- = Identifie, décrit et évalue les incidences sur l'environnement :
 - Effets directs / indirects
 - A court / moyen / long terme
 - Lors de la construction / exploitation / démantèlement
- = Evalue les alternatives possibles
- = Formule des recommandations à l'attention du Demandeur et de l'Autorité
- = Apporte des réponses aux demandes /remarques / suggestions du public
- = Outil d'évaluation, d'orientation, d'information et d'aide à la décision

Contenu de base défini par la législation

L'EIE fera l'objet d'une évaluation par les Pôles Environnement et Aménagement du Territoire

L'EIE DANS LA PROCEDURE DE DEMANDE DE PERMIS



Analyse des critères d'implantation

Distance à l'**habitat**

(Zone d'habitat au plan
de Secteur + Habitations
hors zones d'habitat)

Distance aux **infrastructures**

(Autoroutes, routes, lignes
HT, conduites de gaz,
radars, liaisons hertziennes,
etc.)

Distance aux **zones d'intérêt biologique**

(Natura 2000, SGIB, etc.)

Localisation par
rapport aux
**zones d'intérêt
paysager**

Localisation par
rapport aux autres
parc éoliens

(en projet, autorisés ou
existants)

etc.

➤ Milieu physique :

- ✓ Sol et sous-sol
- ✓ Eaux souterraines et eaux de surface
- ✓ Qualité de l'air → Gain en CO₂, SO₂, NO_x et poussières

➤ Milieu biologique :

- ✓ Description des habitats sur le site et aux alentours
- ✓ **Avifaune et chauve-souris** → Relevés sur le terrain

➤ **Milieu humain :**

- ✓ Cadre de vie et paysage (photomontages)
- ✓ Patrimoine et biens classés
- ✓ Bruit (mesures du bruit ambiant et modélisations)
- ✓ Ombre stroboscopique
- ✓ Activités socio-économiques

➤ **Infrastructures :**

- ✓ Servitudes aviation civile et militaire
- ✓ Lignes haute-tension, pipeline
- ✓ Voiries, mobilité, sécurité

➤ **Formule des recommandations**

= mesures pour éviter / réduire / compenser les incidences négatives (si le projet était autorisé)

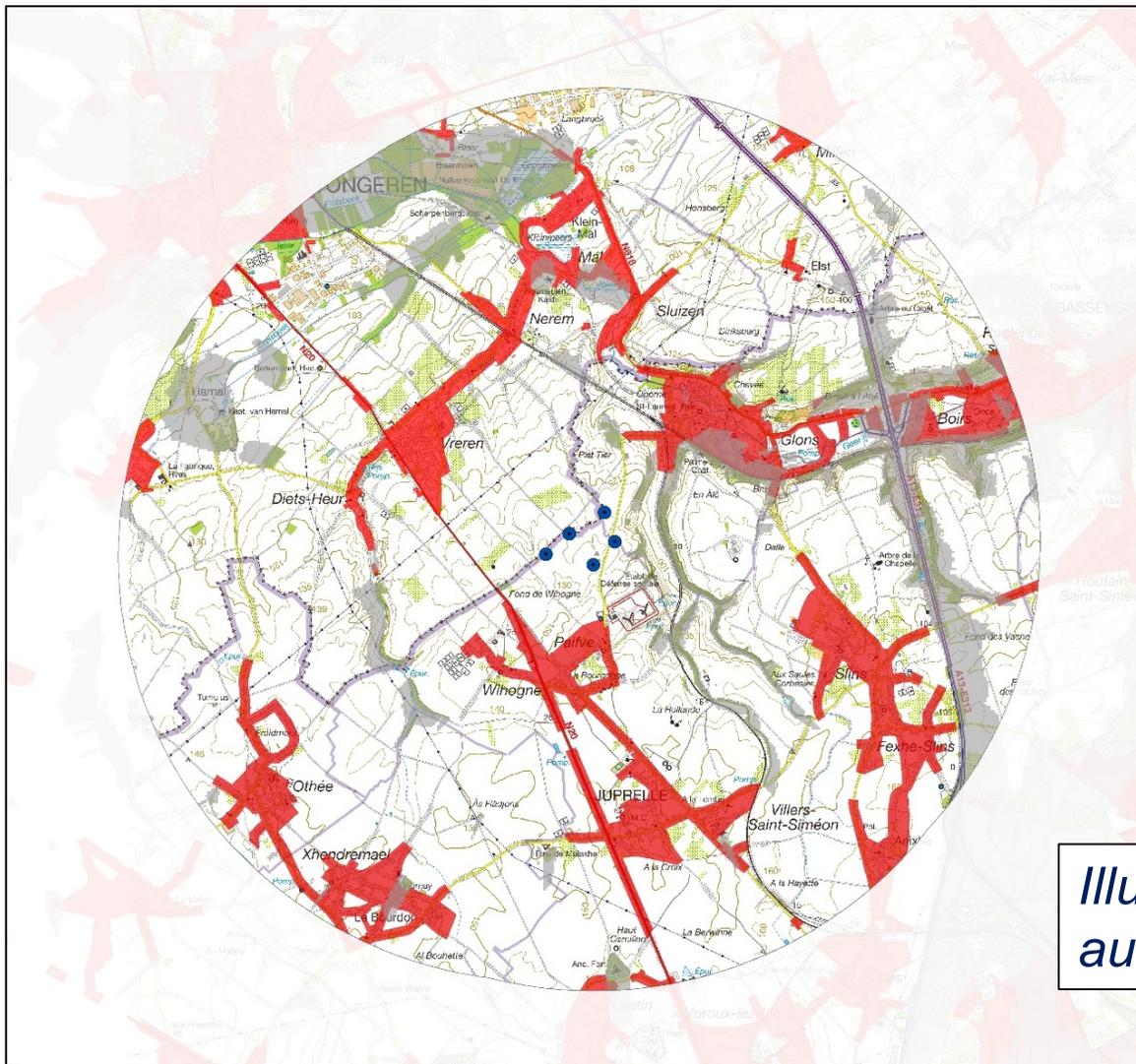
➤ **Tient compte des spécificités du projet**

- ✓ Nombre et puissance des éoliennes
- ✓ Dimensions de la nacelle et du rotor
- ✓ Impacts **cumulatifs** avec les autres parcs voisins
- ✓ Impacts transfrontaliers

➤ **Tient compte des spécificités du site**

➔ **Votre avis/connaissance des lieux est important !**

CONTENU DE L'EIE – ZONE DE VISIBILITÉ



LEGENDE :

- Eolienne projetée
- Périmètre d'étude intermédiaire (5 km)
- Zone de non-visibilité du projet
- Zones d'habitat

**Zones grises
=
projet non visible**

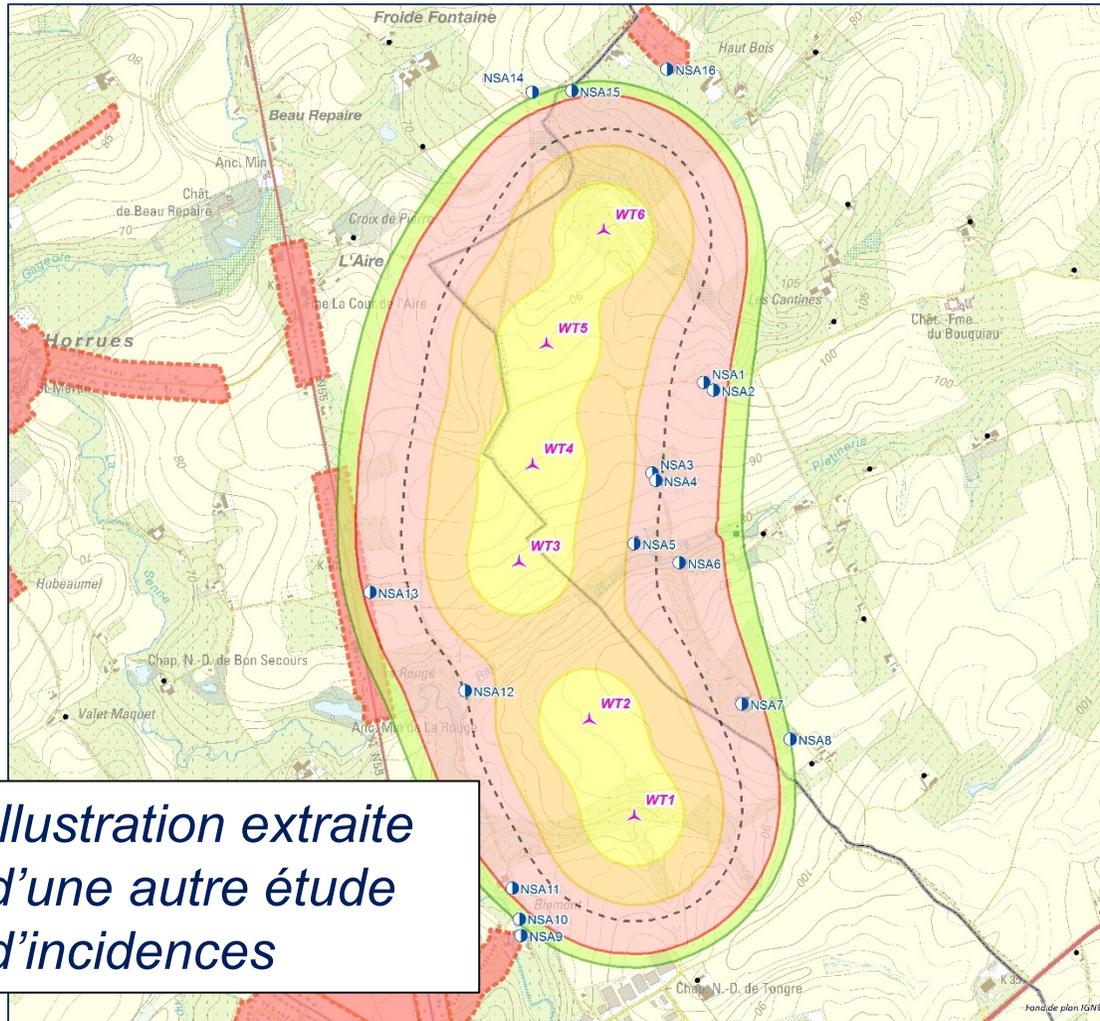
*Illustration extraite d'une
autre étude d'incidences*

CONTENU DE L'EIE – PHOTOMONTAGES



*Illustrations extraites
d'une autre étude
d'incidences*

CONTENU DE L'EIE – BRUIT



LEGENDE :

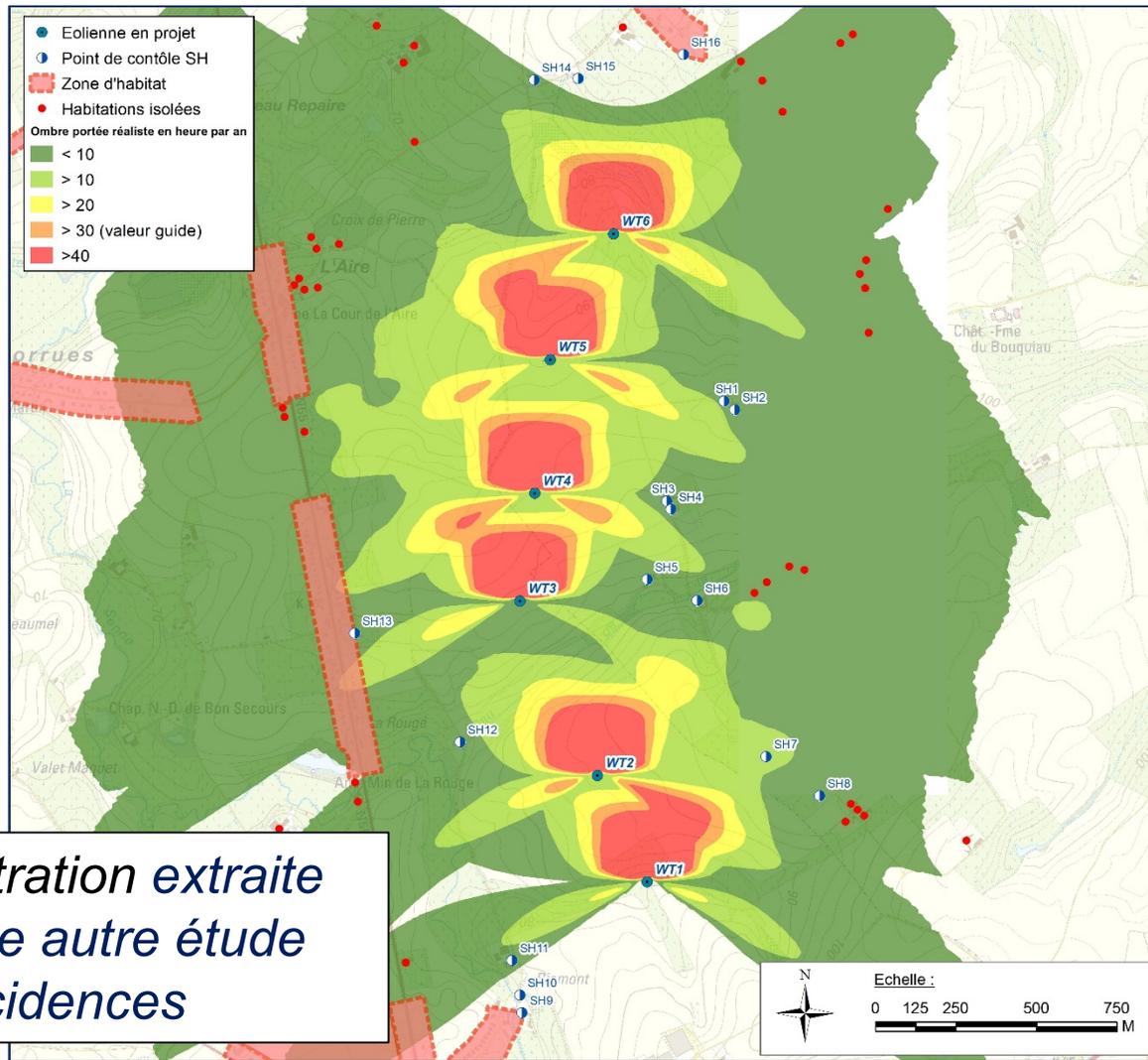
- ▲ Eolienne
- Point de mesure (CD) ou de contrôle (NSA)
- ▭ Limites communales
- ▨ Zone d'habitat
- Habitation isolée

Simulation acoustique à Vitesse de vent à 10 m de 8 m/s

- Isophone 39 dB(A) < La.part < 40 dB(A)
- Isophone 40 dB(A) < La.part < 45 dB(A)
- ▨ Isophone 43 dB(A)
- Isophone 45 dB(A) < La.part < 50 dB(A)
- Isophone 50 dB(A) < La.part

- **Modélisation de la dispersion du bruit** autour des éoliennes
- Vérification du respect des normes
- Si besoin, **directives de bridage** afin de s'assurer du respect des normes en vigueur

CONTENU DE L'EIE – OMBRE PORTÉE



*Illustration extraite
d'une autre étude
d'incidences*

- **Modélisation de l'ombre portée** autour des éoliennes
- **En heures d'ombrage par an** et en nombre de minutes maximum par jour
- **Vérification du respect des normes**

VOTRE PARTICIPATION - RAPPEL

✓ Réunion d'Informations Préalable (RIP)

- 20/10/2020 (ce soir)
- PV de la RIP sera annexé à l'EIE

✓ Courrier (délai de 15 jours)

- jusqu'au 04/11/2020
- Adressé à la commune et au Demandeur !

Avant le
dépôt de la
demande
de permis

✓ Enquête publique

- 30 jours

Après le
dépôt



Déroulé de la RIP

01. **Présentation du modérateur**
Bénédicte Robert (Peps communication)

pepscommunication



02. **Présentation du projet**
Fabienne Marchal (CLEF) &
Lionel Delchambre (CLEF)



CLEF

03. **Présentation du bureau
d'étude**
Gilles Delfosse (Sertius)

sertius

04. **Séance de questions/réponses**

- ➔ La seconde partie de la réunion est enregistrée
- ➔ Attendre le micro avant de prendre la parole
- ➔ Décliner son identité avant de poser sa question
- ➔ Respecter le temps de parole de chacun
- ➔ Vous inscrire à la fin de la réunion si ce n'est pas encore fait ...

- ➔ Avoir des échanges et un dialogue dans le Respect
- ➔ Que chaque intervenant puisse s'exprimer en toute liberté
- ➔ Assurer un temps de parole à chaque personne
- ➔ Faire en sorte que l'information soit la plus claire possible
- ➔ Rester dans le sujet de la réunion

Séance de questions/réponses

Jusqu'au mercredi 4 novembre 2020 inclus, adressez vos observations et suggestions complémentaires,

Par écrit

au Collège Communal de la Commune de Pont-à-Celles, Place Communale 22 à 6230 Pont-à-Celles, avec une copie à CLEF scrl, à l'attention de Monsieur Lionel Delchambre, Rue de Barry 20 à 7904 Pipaix

Ou par e-mail

à l'adresse cadredevie@pontacelles.be, avec, en copie, CLEF scrl info@clef-scrl.be.

Attention. Pour être valable, votre courrier doit comporter le nom et le lieude résidence de l'expéditeur.

Prenez l'air avec nous !

CLEF scrl
www.clef-scrl.be
info@clef-scrl.be
069 600 190

COCITER
www.cociter.be
Contact : info@cociter.be